



PROJET D'ÉTABLISSEMENT

www.sainte-gertrude2.com

Institut Secondaire Spécialisé Sainte-Gertrude – Formes 1, 2, 3 et 4

1. Introduction : identité et valeurs de l'établissement

L'Institut Sainte-Gertrude est un établissement d'enseignement secondaire spécialisé, ancré dans la tradition chrétienne et ouvert à la pluralité des convictions. Il place la personne au centre, conformément à la Mission de l'école chrétienne, qui rappelle que l'école vise à favoriser la liberté des élèves et leur capacité à mener avec les autres une vie épanouie. Notre mission est d'accueillir chaque jeune dans sa singularité, de reconnaître ses potentialités et de l'accompagner vers **la plus grande autonomie possible**, qu'elle soit sociale, scolaire, professionnelle ou personnelle.

Notre projet s'inscrit dans :

- le Projet éducatif et pédagogique du réseau catholique
- le Décret Missions (24 juillet 1997)
- le décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé

Nos valeurs fondatrices, partagées par l'ensemble de la communauté éducative, sont :

- **Respect** : de soi, des autres, des lieux et des règles. « *L'école est un lieu où il fait bon vivre et apprendre* ». La prévention, le repérage et la gestion des situations de harcèlement sont coordonnées par une cellule anti-harcèlement dédiée, garante d'un cadre sécurisant pour chaque élève.
- **Autonomie** : capacité à agir, choisir, demander de l'aide, se projeter.

- **Bienveillance** : attention portée aux besoins, rythmes et particularités de chacun.
- **Justice et équité** : en visant la réussite de tous les élèves
- **Ouverture culturelle et spirituelle**, conformément à la Mission de l'école chrétienne, qui invite à « *ouvrir à la totalité de l'expérience humaine* ».

2. Présentation de l'établissement

L'Institut Sainte-Gertrude organise un enseignement spécialisé mixte relevant des **types 1, 2, 3 et 8**, réparti en **formes 1, 2, 3 et 4**.

Forme 1 – Adaptation sociale

Pour jeunes de types 2 et 3

11 classes (TEACCH et Adaptation Sociale) accueillant des élèves présentant des handicaps lourds.

Objectif : autonomie quotidienne, communication, socialisation, qualité de vie.

Forme 2 – Adaptation sociale et professionnelle

Pour jeunes de types 2 et 3

8 classes (phases 1 et 2).

Objectif : autonomie sociale + préparation au travail en ETA ou milieux adaptés.

Forme 3 – Enseignement professionnel spécialisé

Pour jeunes de types 1,3 et 8

Secteurs : habillement, services aux personnes, construction.

Objectif : qualification professionnelle adaptée et insertion sociale.

Forme 4 – Enseignement ordinaire avec structure adaptée

Pour jeunes de type 3

Depuis 2022, Sainte-Gertrude organise un **parcours complet** en Forme 4 :

- 1er degré
- 2e degré (général arts d'expression, technique de transition informatique, technique de qualification restauration)
- 3e degré (général arts d'expression)

Objectif : permettre à des jeunes ayant des besoins spécifiques de suivre un **parcours d'enseignement ordinaire**, dans un cadre sécurisant, structuré et individualisé.

3. Finalités générales du projet

Éduquer aux choix

- Développer le projet personnel de chaque élève.
- Renforcer l'orientation, le portfolio, les entretiens individuels.
- Accompagner le jeune dans sa vie future, personnelle et professionnelle, au travers du PIT

Équité scolaire et réussite

- Prévenir le décrochage scolaire.
- Déployer le Soutien aux Comportements Positifs (SCP).
- Assurer un climat scolaire cohérent et sécurisant, notamment au travers d'une cellule anti-harcèlement.

École apprenante

- Développer une culture collaborative.
- Harmoniser les pratiques pédagogiques.
- Structurer l'accueil et le mentorat des nouveaux enseignants.

Numérique et nouveaux enseignants

- Intégrer le numérique dans les pratiques.
- Former les équipes aux outils et usages pédagogiques.

Communautés de vie

- Développer le vivre ensemble, la coopération, la prévention du harcèlement.
- Renforcer les projets citoyens, culturels, pastoraux.

Partenariats et collaboration

- Consolider les liens avec les familles, le CPMS, les entreprises, les AMO, les pôles territoriaux.

4. Les axes du projet d'établissement

AXE 1 – Les élèves

Objectifs

- Développer les compétences sociales, scolaires et professionnelles.
- Favoriser l'autonomie, la confiance en soi et le projet personnel.
- Prévenir le décrochage scolaire.

Actions

- Mise en œuvre du **PIA** (Plan Individuel d'Apprentissage) pour chaque élève.
- Déploiement du **Soutien aux comportements positifs** : attentes communes, leçons de comportements, renforcement positif, arbre décisionnel. *Encourager ou réassurer la capacité de changer conduit à des changements de comportements* .
- Organisation de **stages**, visites d'entreprises, chantiers extérieurs.
- Mise en place de **remédiations**, ateliers de méthodologie, accompagnement personnalisé.
- Développement du **projet personnel** (orientation, portfolio, entretiens individuels).
- Activités culturelles, sportives, citoyennes, pastorales.
- Prévention : hygiène, santé, sécurité, environnement.
- Inclusion numérique : iPad, TBI, logiciels adaptés, outils d'aide.

AXE 2 – L'enseignement

Objectifs

- Assurer un enseignement cohérent, structuré, adapté.
- Développer des pratiques pédagogiques différenciées.
- Renforcer les compétences disciplinaires et transversales.
- Articuler les apprentissages avec les référentiels (Tronc commun, qualifiant, spécialisé).

Actions

- Travail par compétences et objectifs clairs.
- Enseignement explicite, pédagogie active, apprentissage par projets.
- Utilisation du numérique (TBI, tablettes, logiciels).
- Développement des SIPS en Forme 3.
- Mise en place de classes à effectifs réduits afin d'accorder une attention maximale à chacun.
- Sorties pédagogiques systématiquement exploitées.
- Renforcement de l'ergonomie et des conditions matérielles.

- Animation religieuse adaptée.
- Collaboration étroite avec le CPMS pour l'orientation.

AXE 3 – Les enseignants et le personnel d'encadrement

Objectifs

- Renforcer la cohésion, la formation et la collaboration.
- Harmoniser les pratiques éducatives et pédagogiques.
- Soutenir les équipes face aux besoins complexes.

Actions

- Réunions de coordination hebdomadaires.
- Réunions générales mensuelles.
- Formations ciblées : autisme, troubles DYS, gestion de classe, SCP, numérique, différenciation.
- Accompagnement par les conseillers pédagogiques.
- Développement du mentorat pour les nouveaux enseignants afin de favoriser l'intégration socioprofessionnelle des nouveaux enseignants.
- Travail collaboratif inter-formes et inter-degrés.
- Prévention du bien-être au travail .

AXE 4 – Les parents et partenaires

Objectifs

- Renforcer la communication et la collaboration.
- Associer les familles au projet scolaire.
- Développer les partenariats extérieurs.

Actions

- Contacts réguliers et personnalisés.
- Réunions de parents (4/an).
- Participation active aux Portes Ouvertes.
- Conseil de participation impliqué dans la vie de l'école
- Collaboration avec :
 - CPMS

- services d'aide à la jeunesse
- les internats
- les AMO locales
- entreprises et milieux professionnels
- écoles ordinaires (intégrations, transitions)
- pôles territoriaux

5. Mise en œuvre, évaluation et communication

Mise en oeuvre

Chacune de nos actions est planifiée, pilotée, dotée de ressources et assortie d'indicateurs.

Evaluation

Dans un souci d'amélioration continue, l'évaluation régulière est essentielle grâce à une collaboration étroite avec notre délégué aux contrats d'objectifs :

- indicateurs qualitatifs et quantitatifs
- évaluations intermédiaires
- régulations
- bilans annuels

6 . Synthèse

Notre projet d'établissement est :

- **différencié**, car il s'adapte aux formes 1, 2, 3 et 4
- **cohérent**, car il s'aligne sur les valeurs de la FESeC et la Mission de l'école chrétienne
- **ambitieux**, car il vise l'autonomie maximale de chaque jeune
- **collaboratif**, car il mobilise tous les acteurs
- **évolutif**, car il s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue